

Le SNEC signe l'avenant de l'accord d'Intéressement chez Market

Les paliers du critère du taux de démarque et des Baromètres Clients ont été revus ainsi que le seuil de déclenchement de la démarque :

1. C.A. H.E. (France ou Périmètres « siège » (H.T.) ou Magasin (T.T.C.))	
X = Réalisé / budget	2019
$X \geq 101\%$	600 €
$100\% \leq X < 101\%$	500 €
$99\% \leq X < 100\%$	450 €
$98\% \leq X < 99\%$	300 €
$97\% \leq X < 98\%$	200 €
$96\% \leq X < 97\%$	100 €
$95\% \leq X < 96\%$	50 €
$X < 95\%$	0 €

2. Taux de démarque H.E. hors décote (France, Périmètres « siège », ou Magasin)	
X = réalisé	2019
taux budget + 0,10 \geq X	350 €
taux budget + 0,02 \geq X > taux budget + 0,10	250 €
taux budget - 0,05 \geq X > taux budget + 0,02	150 €
taux budget - 0,10 \geq X > taux budget - 0,05	100 €
taux budget - 0,50 \geq X > taux budget - 0,10	50 €
X > taux budget - 0,50	0 €

3. Notation issue des baromètres clients mensuels « France »	
	2019
$X \geq 112$	350 €
$108 \leq X < 112$	300 €
$105 \leq X < 108$	250 €
$97 \leq X < 105$	150 €
$92 \leq X < 97$	50 €
$X < 92$	0 €

Le montant maximal théorique de 1300€ reste inchangé pour 2019.

Le SNEC est signataire de cet avenant car les objectifs d'intéressement négociés par le SNEC ont été améliorés par rapport à l'année précédente

Si pas de signature, pas d'intéressement collectif. . .

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27